JURISGUIDE | GUIDE POUR LA RECHERCHE D'INFORMATIONS EN SCIENCES JURIDIQUES

DROIT FORESTIER : QUELLES RESSOURCES ?

Cette fiche donne des pistes pour la recherche documentaire en droit forestier.

PLAN DE L'ARTICLE

- 1. Définition, cadre réglementaire et législatif
 - 1.1.Définition
 - 1.2.Textes de référence français et européens
- 2. Ministères et organismes Nationaux
- 3. Plateformes, catalogues et bases de données
 - 3.1.Plateformes en ligne
 - 3.2.Bases de données
- 4. Revues spécialisées en droit forestier et sylviculture
- 5. Sites web et blogs
- 6. Pour aller plus loin

1. Définition, cadre réglementaire et législatif

1.1 Définition

Le droit de la forêt est l'ensemble des règles juridiques qui régissent la propriété, l'utilisation, la gestion, la protection et l'exploitation des espaces forestiers.

Il recouvre des domaines aussi divers que le droit fiscal, environnemental, rural, l'aménagement du territoire, le droit de l'urbanisme,....

1.2 Textes de référence français et européens

Le **Code forestier** est disponible en intégralité sur Légifrance, ainsi que la L**OI n° 2025-268 du 24 mars 2025 d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture**. (consulté le 17/11/2025).

Chez les éditeurs Dalloz et Lexis Nexis, le code forestier est intégré au *Code rural et de la pêche maritime* en version annotée et commentée. Il est par ailleurs disponible en version numérique sur **Dalloz.fr** et **Lexis 360 Intelligence**.

L'ouvrage de Hubert Bosse-Platière, *Agriculture et forêt 2025-2026*, Paris : LexisNexis, 2024 réunit "l' ensemble des règles applicables aux entreprises agricoles et forestières, à l'espace rural, à l'environnement, et aux marchés agricoles et sylvicoles."(présentation de l'éditeur sur **Univ-droit**).

Sur Eur-lex, on trouve la législation européenne en matière de gestion et d'exploitation des bois et forêts, ainsi que le **R.D.U.E.**, règlement européen contre la dégradation des forêts et la déforestation.

2. Ministères et organismes Nationaux

- Ministère de l'agriculture : il propose des infographies sur la **santé des forêts.**

L'onglet production et filières sur la page d'accueil contient une rubrique sur la filière **forêt-bois**. Le ministère édite le magazine d'informations **Alim-agri**, dont les dossiers sont consultables en ligne.

- Ministère de la transition écologique : le **portail documentaire** du ministère permet d'accéder à plus de 6500 document produits par le ministère depuis 2007. Il est possible de s'abonner à une veille thématique sur demande par mail auprès du centre de documentation.

- Les ministères de la transition écologique, de l'aménagement du territoire, des transports, de la ville et du logement présentent une page dédiée à la **stratégie de lutte contre la déforestation importée.**

3. Plateformes, catalogues et bases de données

3.1 Plateformes en ligne

Thèses.fr et **HAL** donnent accès à des thèses, des articles et références d'ouvrages ayant trait au droit forestier ou à la sylviculture. Le catalogue du SUDOC donne accès à des références en droit forestier, notamment aux publications de **Madame Katia Blairon**, professeure de droit public à l'Université de Lorraine.

3.2 Bases de données

En utilisant l'expression, *Bois et forêts,* on trouve des résultats dans les bases suivantes *:*

- Dalloz.fr propose le *Code forestier* et le *Code de l'environnement* commentés. La fiche d'orientation *Pénal* peut être également utile à consulter pour ce qui concerne les dégradations et détériorations. Les répertoires les plus cités sont *Droit pénal et procédure pénale*, *Droit immobilier* et *Droit des sociétés*
- Kheox : contient toute la législation et la règlementation concernant les bois et forêts, notamment les *codes de l'environnement*, *de l'urbanisme, de la construction de l'habitation.*
- Lexbase : Les ouvrages Droit de l'urbanisme, droit rural, droit des sociétés,droit pénal spécial, procédure pénale, droit pénal de la construction
- Lexis 360 : JurisClasseur Rural > V° Bois et forêts
- Navis pour les aspects fiscaux

4. Revues spécialisées en droit forestier et sylviculture

-Revue forestière française éditée par l' Institut national des sciences et industries du vivant et de l'environnement[(Agroparistech) : **https://revueforestierefrancaise.agroparistech.fr/**

5. Sites web et blogs

- Foret.info : ce site intègre un **guide de la forêt privée.**
- Science-po Paris : la Bibliothègue propose une sélection thématique pluridisciplinaire (dont des ressources juridiques) sur **La Forêt**.
- Vie-publique.fr : regroupe des actualités, discours, rapports et lois concernant la **gestion et l'évolution** des forêts en France et dans le monde
- Le site de l'UNJF propose des cours en **droit de l'environnement**, droit du vivant et droit rural (accessibles uniquement sur authentification), ainsi que les pages dédiées aux travaux de **Hubert Bosse-Platière** et **Katia Blairon** sur Univ-droit.fr.

6. Pour aller plus loin

Le droit forestier étant transversal, il peut être judicieux de consulter les fiches Jurisguide suivantes :

Droit de la montagne

Droit de l’environnement

Droit de l’urbanisme

Droit rural : panorama des ressources

Droit du tourisme

Conditions d'utilisation

Les fiches issues des "Ressources documentaires" et des "Ressources pédagogiques" du Jurisguide sont sous contrat Creative Commons

Vous êtes libres :

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public
- de modifier cette création

selon les conditions suivantes :

Paternité
Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'oeuvre).

Pas d'utilisation commerciale
Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

Partage des conditions à l'identique
Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage du copiste, courtes citations, parodie...)
Pour la version intégrale du contrat : voir le code juridique Creative commons.